

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5296

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure thématique

ARTICLE 61

À l'alinéa 6, substituer à la référence :

« à l'article L. 1-3 »

la référence :

« au III de l'article L. 1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.